Image not found or type unknown

Héritage d'une maison en location

Par **angélique**, le **11/02/2010** à **09:47**

Bonjour,
Je viens d'hériter d'une maison et celle ci est en location avec un bail de 6ans signé par ma grand mere et je voudrais y entrer courant 2011.
Il y a 6ans j'ai hérité de la nue propriété et maintenant j'ai hérité de la maison car ma grand mere en avait l'usufruit.
Le bail fut signé en 2007 et serait donc valable jusqu'en 2013.
Coment puis je faire pour donner congé aux locataires avant la fin du bail?

Par **fabienne034**, le **11/02/2010** à **10:22**

Bonjour,

légalement ce n'est pas possible

il faut attendre la fin du bail pour faire un congé pour reprise

pour tout savoir sur le bail de logement:

http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm

en attendant, vous pouvez négocier le départ du locataire contre remise de loyers si le locataire accepte

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés